

ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

Toute inscription engage le règlement de l'année complète.
Exemples de tarifs appliqués en fonction de la délibération en vigueur.

Droits d'inscription (pour un élève) Les droits d'inscription sont fixes et plafonnés à 3 par famille ex : 5 inscrits ext = 183 euros	Seine-Maritime hors Métropole	Autres départements
	61,00€	61,00€

Important : un abattement de 15 % est appliqué à partir du 2e élève d'une même famille sauf pour les disciplines marquées d'un * et les locations d'instruments.

ÉVEIL - INITIATION (enfants nés en 2020, 2021 et 2022)		
	SM hors Métropole	autres
* Jardin musical (2022), éveil musique et danse (2021)	335,00€	351,00€
* Initiation Musique et/ou Danse (2020)	335,00€	351,00€

Tarif trimestriel donné à titre indicatif	
SM	autres
111,67€	117,00€
111,67€	117,00€

PRATIQUES INSTRUMENTALES ET VOCALES		
Orientation / Cycle 1 et 2 (nés à partir du 1er janvier 2019)		
	SM hors Métropole	autres
Instrument (+ disciplines liées au cursus)	859,00€	900,00€
2 instruments (+ disciplines liées au cursus)	1 434,00€	1 503,00€
* Cours collectif seul (FM, culture, musique de chambre)	475,00€	488,00€
* Ens. vocal ou instrumental seuls 1 ensemble	128,00€	134,00€
(chorale, orchestre, djembé, atelier MAA...) 2 ensembles	224,00€	235,00€
Cycle 3 / Cycle spécialisé / CPES		
	SM hors Métropole	autres
Instrument (+ disciplines liées au cursus)	1 041,00€	1 091,00€
2 instruments (+ disciplines liées au cursus)	1 739,00€	1 801,00€
* Cours collectif seul (FM, culture, musique de chambre)	642,00€	673,00€
CPEES		
	SM hors Métropole + autres	
Instrument (+ disciplines liées au cursus)	1 041,00€	1 091,00€

Tarif trimestriel donné à titre indicatif	
SM	autres
286,33€	300,00€
478,00€	501,00€
158,33€	162,67€
42,67€	44,67€
74,67€	78,33€
SM	autres
347,00€	363,67€
579,67€	600,33€
214,00€	224,33€
SM	autres
347,00€	363,67€

COURS DE DANSE		
Orientation / Cycle 1 et 2 (nés à partir du 1er janvier 2019)		
	SM hors Métropole	autres
Danse classique et/ou contemporaine et/ou Jazz et/ou Hip Hop (+ disciplines liées au cursus)	466,00€	488,00€
Danse + 1 instrument	1 041,00€	1 091,00€
Cycle 3		
	SM hors Métropole	autres
Danse (+ disciplines liées au cursus)	834,00€	905,00€
Danse + 1 instrument	1 532,00€	1 615,00€

Tarif trimestriel donné à titre indicatif	
SM	autres
155,33€	162,67€
347,00€	363,67€
SM	autres
278,00€	301,67€
510,67€	538,33€

CURSUS ADULTES		
Instrument		
	SM hors Métropole	autres
Instrument + pratique collective obligatoire (FM, culture, djembé, ensemble vocal ou instrumental)	926,00€	977,00€
2 instruments	1 535,00€	1 627,00€
* Cours collectif seul (FM, culture, musique de chambre)	503,00€	527,00€
Danse		
	SM hors Métropole	autres
classique et/ou contemporaine et/ou Jazz et/ou hip hop 1 cours	466,00€	488,00€
2 cours et +	704,00€	736,00€

Tarif trimestriel donné à titre indicatif	
SM	autres
308,67€	325,67€
511,67€	542,33€
167,67€	175,67€
SM	autres
155,33€	162,67€
234,67€	245,33€

1 - L'APEC (Association des Parents d'Elèves du Conservatoire)

L'APEC vient également en aide aux familles pour l'acquisition du matériel nécessaire à la pratique de la musique ou de la danse au sein du Conservatoire, mais aussi pour l'organisation de sorties culturelles des élèves ou le financement des déplacements de formation à l'extérieur. Les dates de retrait et de retour des dossiers de demande de bourses sont communiquées par voie d'affichage et par l'intermédiaire des professeurs. Ces dossiers sont à retourner généralement pour début décembre.

Les aides sont attribuées sur dossier en fonction des critères de ressources. Si vous pensez pouvoir en bénéficier, il faut obligatoirement fournir une preuve d'achat (facture acquittée, ticket de caisse...). Pensez à les conserver en début d'année.

2 - Le Pass'Jeunes 76 du Département de la Seine-Maritime

Le Pass Jeunes 76 est une aide financière proposée par le Département de la Seine-Maritime pour encourager et développer les pratiques sportives, culturelles et artistiques des jeunes de 6 à 15 ans, résidant en Seine-Maritime. Renseignements :

<https://www.seinemaritime.fr/aides-et-demarches/pass-jeunes-76/>

La pratique d'une activité sportive et d'une activité culturelle simultanément est possible. Le montant de l'aide ne peut excéder 30 € pour la 1ère inscription choisie et 20 € pour la 2e soit une aide maximale de 50 € par an et par enfant pour une pratique sportive et artistique.

3 - Atouts Normandie

Dispositif de la **Région Normandie** pour les 15-25 ans. www.atouts.normandie.fr

4 - Pass' Culture

Dispositif de l'**Etat** pour les 15-18 ans. Voir conditions sur le site : <https://pass.culture.fr/>
50 euros à 17 ans, 150 euros à 18 ans

5 - Partenariat avec le CRR de Rouen

Pour les élèves suivant leur cursus dans les 2 établissements, il est prévu que la structure dans laquelle l'élève étudie sa discipline dominante est appelée "premier établissement" et que la 2e structure d'accueil applique à ces élèves une réduction forfaitaire de 50 % sur leurs frais de scolarité. Pour bénéficier de cette réduction, les étudiants concernés devront produire le justificatif de leur inscription auprès du 1er établissement.

Pour les élèves en classe à horaires aménagés et en TMD qui suivraient leur cursus dans les 2 établissements, il est convenu qu'ils devront s'acquitter des frais de dossier de chaque structure mais qu'ils bénéficieront de la gratuité des enseignements dans le 2e établissement.

6 - Elèves non inscrits à l'année (périodes plus courtes et ponctuelles, partenariat 106)

Cours d'instruments individuels "ponctuels" (formule valable une seule fois par personne)

Formule 1 : Bilan seul (1 heure).....30,00 €

Formule 2 : Bilan + 2 cours de 40 minutes.....70,00 €

Formule 3 : Bilan + 4 cours de 40 minutes.....110,00 €

Cours d'instruments collectifs 2 à 4 personnes, tarif par personne

Formule 1 : Bilan seul (1 h 30).....20,00 €

Formule 2 : Bilan + 2 cours de 1 heure.....70,00 €

Formule 3 : Bilan + 4 cours de 1 heure.....110,00 €

Cours de Formation Musicale sur 1 trimestre (après 2 séances gratuites) renouvelable jusqu'à 2 fois sur une seule année scolaire.....60,00 €

7 - Les locations d'instruments (tarifs au trimestre)

Le Conservatoire propose des locations pour les instruments suivants :

(A) guitare, clarinette en ut

(B) violon, alto

(C) cor, corne, trompette, trombone

te traversière, clarinette, saxophone, contrebasse, tuba, luth

(E) hautbois, cor anglais, basson, xylophone, violoncelle

(F) flûte à bec

Seine-Maritime *Autres*
hors Métropole *départements*

53,00 €	53,00 €
75,00 €	75,00 €
84,00 €	84,00 €
92,00 €	92,00 €
100,00 €	100,00 €
23,00 €	23,00 €

Conservatoire à Rayonnement Départemental

7 rue Georges Clemenceau – 76530 Grand-Couronne – Tél 02 32 11 41 90

Rue du Général Leclerc – 76650 Petit-Couronne – Tél 02 35 69 14 49

Mél : contact@conservatoire-gcpc.net - site Web : www.conservatoire-gcpc.net